ART. 96 N° SPE1824

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2015

## LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º SPE1824

présenté par M. Ferrand, rapporteur général et M. Robiliard, rapporteur thématique

<del></del>
ARTICLE 96
À l'alinéa 2, substituer au mot :
« réprimées »,
le mot :
« sanctionnées ».
EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.